

## Séance du conseil communal du 19 septembre 2008

### Présents:

Françoise Hetto-Gaasch (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, John Breden (LSAP), Francine Colling-Kahn (CSV), Jos Greischer (Déi Gréng), Claude Kremer (CSV), François Ries (DP), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### Absents et excusés:

Gilles Baum (DP) point 13, conseiller.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Approbation d'un compromis de vente.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compromis de vente signé le 4 juillet 2008 entre le collège échevinal et le Comité d'Acquisition agissant au nom et pour le compte de l'Etat Grand-Ducal et ayant pour objet la vente à l'Etat de fonds sis à Junglinster et à Gonderange aux lieux-dits « Kieschbiérg, an de Lächer, op der Heed, beim Roosbur et auf den Frehnen » en vue de la réalisation du contournement de Junglinster.

### 03. Approbation d'une convention.

Le présent point a été enlevé de l'ordre du jour.

### 04. Modifications budgétaires de l'exercice ordinaire du budget 2008.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder des modifications budgétaires de l'exercice ordinaire de l'année 2008, il s'agit de recettes supplémentaires de 668.309,06.-€ ainsi que de dépenses supplémentaires de 182.993.-€.

### 05. Fixation des indemnités à accorder aux personnes chargées de l'exécution du recensement fiscal du 15 octobre 2008.

Vu que les indemnités accordées par l'Etat aux personnes chargées du recensement fiscal du 15 octobre 2008 sont largement insuffisantes, le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder une indemnité supplémentaire de 2,35.-€ par feuille de ménage.

### 06. Modification du trajet et horaire du transport scolaire, trajet minibus.

Le conseil communal décide à l'unanimité de modifier le trajet « minibus » du transport scolaire comme suit:

T R A J E T   M I N I B U S  
(pour les enfants du préscolaire, des localités de Blumenthal et Junglinster/Station RTL)

Localités	Aller - matin	Aller - après-midi
	horaire	horaire
Blumenthal	07:45	13:45
Station RTL	07:48	13:48
Junglinster	07:55	13:55
Eschweiler	08:20	
Beidweiler	08:25	
Blumenthal	08:35	
Junglinster	08:45	
	Retour - midi	Retour - après-midi
	horaire	horaire
Junglinster	11:45	
Godbrange	11:50	
Junglinster	12:05	16:05
Station RTL	12:10	16:10
Blumenthal	12:15	16:15

### 07. Réglementation de la circulation routière dans la rue Rham à Junglinster.

Le conseil communal arrête à l'unanimité le règlement de circulation temporaire suivant:

A partir du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2008 la circulation est réglée de la façon suivante pendant les travaux de réaménagement de la rue Rham à Junglinster:

- L'accès à la rue Rham est interdit aux conducteurs de véhicules et d'animaux depuis le carrefour avec la rue Lauterbour jusqu'au carrefour avec la rue de Bourglinster et la voie publique est uniquement accessible par la direction opposée;
- La vitesse est limitée à 30 km/h;
- Les dépassements et les stationnements sont interdits.

**08. Avis relatif à la proposition de classement comme monument national d'immeubles sis à Eisenborn, rue de Blaschette.**

Le conseil communal décide à l'unanimité de refuser de donner un avis sur la proposition de classement comme monument national des immeubles sis à Eisenborn, 6, rue de Blaschette.

**09. Projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, rue de l'Ernz, vote provisoire.**

Le conseil communal décide avec six voix contre quatre et une abstention d'approuver provisoirement un projet d'aménagement particulier portant sur des fonds sis à Eisenborn, au lieu-dit « rue de l'Ernz » élaboré par le bureau Bob Strotz architecture pour le compte de Monsieur et Madame O'Donnell-Pommerell, visant un relotissement des lots 13, 8 et 6 en un seul lot afin d'y aménager une maison d'habitation unifamiliale isolée.

**10. Projet concernant la pose d'une nouvelle conduite d'eau dans la rue Marscherwald à Graulinster.**

Le conseil communal décide avec sept voix contre quatre d'approuver le projet d'exécution avec devis estimatif d'un montant total de 106.500.-€ concernant le renouvellement de la conduite d'eau dans la rue Marscherwald à Graulinster et d'inscrire à l'article budgétaire respectif un crédit de 106.500.-€.

**11. Divers.**

**12. Questions au collège échevinal.**

**13. Déclaration d'option.**

Le conseil communal décide en séance secrète, à l'unanimité des voix, d'aviser favorablement une demande d'option.